

# VRAIMENT PUBLIC

Une campagne de la CSN pour déprivatiser, décentraliser et démocratiser la santé et les services sociaux.



Solidaire depuis 1921

FÉVRIER 2023

BULLETIN D'INFORMATION CSN EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

CSN.QC.CA/VRAIMENT-PUBLIC

## LA CSN EN CAMPAGNE DE MOBILISATION ET D'IDÉES

En santé et services sociaux, nous sommes à la croisée des chemins. Après des années de réformes, de sous-financement, de privatisation, le réseau public peine à remplir sa mission. La crise de la COVID-19 a mis en lumière les énormes difficultés que vit le réseau public.

Pour nous, c'est la démonstration de l'échec des politiques néolibérales qui a entraîné le sous-financement des services et leur privatisation, de même que des réformes centralisatrices qui ont été menées ces dernières années par différents gouvernements. Notre réseau s'en trouve de moins en moins démocratique, de moins en moins équitable, de moins en moins public.

### Des hôpitaux au privé

Aux yeux de la CAQ, les difficultés du réseau public sont devenues un argument pour privatiser encore davantage. Lors de la dernière campagne électorale, la CAQ a même proposé de confier entièrement deux nouveaux hôpitaux au secteur privé, rien de moins ! Comme si la privatisation tranquille à laquelle nous assistons depuis 40 ans avait bien servi les citoyennes et les citoyens...

C'est pourquoi la CSN a décidé de mener une campagne pour un système VRAIMENT public. La CSN fera la promotion de solutions concrètes à assurer la pérennité des soins et services publics.

### Les 3 D

Ces solutions tournent autour de trois axes majeurs : la décentralisation, la démocratisation et la déprivatisation. Retrouvez plusieurs de ces solutions sur le site Web [csn.qc.ca/vraiment-public](https://csn.qc.ca/vraiment-public). D'autres se retrouveront dans deux plateformes qui seront présentées aux délégué-es du conseil confédéral en mars et en juin 2023. Ces idées sont pour la plupart issues des préoccupations et de la réalité des travailleuses et des travailleurs sur le terrain, dans les établissements.

### Un enjeu qui nous concerne

Par cette campagne, la CSN défend des principes de justice, d'accessibilité aux services et d'universalité. La privatisation en santé et services sociaux nuirait à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs, tant du secteur public que du secteur privé. La santé physique et psychologique n'est pas une marchandise. Globalement, les coûts sont plus élevés dans le secteur privé que dans le secteur public. Cela fait en sorte que même si le gouvernement promet aujourd'hui que l'assurance maladie publique couvrira les frais des soins dans le secteur privé, rien ne nous le garantit pour l'avenir. La privatisation entraînerait, non seulement des inéquités quant à l'accessibilité pour celles et ceux qui n'en auraient pas les moyens, mais aussi des pressions financières pour toute la population, tant sur le plan des assurances collectives que sur celui des finances publiques.

## LANCEMENT RÉUSSI

La CSN a tenu deux premiers rassemblements aux couleurs de la campagne Vraiment public. En déployant une bannière géante symbolisant une porte, nous souhaitons souligner que la privatisation n'est pas une solution. Ça minerait l'équité, l'accessibilité et l'universalité des soins et services. La CSN invite le gouvernement à ouvrir d'autres portes que celle de la privatisation.



Québec, 31 janvier



Montréal, 13 février

## PRIVÉ EN SANTÉ

# LE SAVIEZ-VOUS ?

Plus de 30 % des dépenses totales en santé et services sociaux effectuées au Canada se font dans le secteur privé. C'est dire à quel point le secteur privé joue déjà un grand rôle au Canada, plus encore que dans presque tous les autres pays développés, à part les États-Unis. Notons que ces statistiques compilées par l'OCDE démontrent également un lien clair entre la part des dépenses privées dans un pays et les coûts globaux du système. Ainsi, le système au Canada est l'un des plus coûteux au monde par habitant, après celui des États-Unis, de très loin le plus dispendieux.

## SANTÉ-QUÉBEC

# UN PROJET D'AGENCE À SURVEILLER

À la fin du mois de janvier dernier, des représentantes et des représentants de la CSN, de la FSSS-CSN et de la FP-CSN ont participé à une rencontre avec le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, au cours de laquelle il a uniquement été question du projet d'une nouvelle agence en santé et services sociaux. La CAQ souhaite créer cette agence pour lui confier des tâches de gestion actuellement dévolues au ministère. Un projet de loi à cet égard devrait être déposé dans quelques semaines. Pour nous, ce projet d'agence ne contient aucune amélioration concrète en ce qui concerne la décentralisation et la démocratisation.

En savoir plus : <https://www.csn.qc.ca/actualites/oui-il-faut-decentraliser-pour-vrai/>

## TÉLÉMÉDECINE

# UN MARCHÉ CONFIE AU SECTEUR PRIVÉ

En décembre, le gouvernement a adopté un règlement, sans débats, autorisant les assureurs privés à vendre une couverture pour la télémédecine dans le secteur privé. Ces soins seront notamment livrés par des médecins qui œuvrent également dans le réseau public.

Voilà des précédents fort inquiétants. En effet, devons-nous attendre encore plus longtemps pour voir notre médecin de famille pendant que celui-ci sera occupé par des consultations privées plus lucratives? Aurons-nous encore accès aux médecins spécialistes déjà pris par leur pratique privée? Quel sera le niveau de qualité de ce service alors qu'il n'est pas possible en ligne d'ausculter ou de prendre les signes vitaux?

Pour la CSN, le développement de la télémédecine devrait se faire dans le secteur public avec les objectifs d'universalité, d'équité et d'accessibilité pour toute la population, peu importent l'épaisseur du portefeuille et la possibilité ou non d'avoir accès à des assurances privées.

En savoir plus : <https://www.csn.qc.ca/actualites/telemedecine-la-privatisation-tranquille-se-poursuit/>

# IL FAUT ABOLIR LES AGENCES DE PLACEMENT DE PERSONNEL EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX!

Le gouvernement a présenté un projet de loi lui permettant de limiter et d'encadrer, par règlement, les recours aux agences de personnel dans le réseau public. La CSN aurait voulu que le gouvernement fasse preuve de plus d'audace en s'engageant dès maintenant à interdire les recours aux agences avec un plan visant le rapatriement de l'ensemble des ressources dans le secteur public.

Le recours à des agences de placement de personnel crée aussi de l'instabilité pour les équipes de travail et nuit à la sécurité et à la qualité des soins et des services. Les agences sont dorénavant partout au sein du réseau! Dans les soins infirmiers, chez les préposés-

aux bénéficiaires, dans les services alimentaires, dans les services sociaux... Bref, le problème touche plusieurs titres d'emplois et il a également pris beaucoup d'ampleur ces dernières années dans le secteur des centres d'hébergement privés. De plus, recourir aux agences coûte beaucoup plus cher aux établissements que de mettre en place les conditions de travail nécessaire pour attirer et retenir la main-d'œuvre dans le réseau public.

En savoir plus : <https://www.csn.qc.ca/actualites/un-pas-dans-le-bon-sens-sans-grande-audace/>

## GROUPE DE TRAVAIL CSN EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

La CSN compte sur un groupe de travail en santé et services sociaux pour guider ses interventions dans le domaine. Le groupe de travail est composé du vice-président de la CSN, David Bergeron-Cyr, du président de la FSSS-CSN, Réjean Leclerc, du président de la FP-CSN, Danny Roy, de la présidente du CCMM-CSN, Dominique Daigneault, de la vice-présidente du CCBSL-CSN, Pauline Bélanger, ainsi que de conseillères et conseillers syndicaux à la recherche, à l'information et à la mobilisation.